

# PALESTINE 100 ANS D'EXPULSION ET DE DÉPOSSESSION

1917, 1947, 1967, autant de dates qui marquent fortement la dépossession et l'expulsion de la population palestinienne, dont près de 60 % subit encore aujourd'hui un exil forcé. Trois dates qui signent la complicité des puissances occidentales, britanniques et françaises en tête, soucieuses de maintenir leur domination sur le Proche-Orient.

**1917.** Précédée par les accords Sykes-Picot<sup>1</sup>, la déclaration Balfour<sup>2</sup> assure à la fédération sioniste que le Royaume-Uni « envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ». Intégrée dans les termes du mandat britannique, cette déclaration sert de caution légitime au sionisme pour accomplir son entreprise de dépossession.

**1947.** L'ONU adopte la résolution 181 qui recommande un plan de partage de la Palestine et la création d'un État juif au côté d'un État arabe. C'est le feu vert donné au futur État d'Israël pour procéder à un nettoyage ethnique méthodique : terreur, massacres, destruction, expulsion. Résultat : 750 000 réfugiés (85 % de la population arabe de la Palestine), un pays confisqué.

**1967.** La guerre de juin 1967 provoque l'exode de 300 000 Palestiniens qui ne pourront pas davantage retourner chez eux. Pour beaucoup, il s'agit d'un second exode. Les réfugiés de 1948 restés dans les camps en Cisjordanie et à Gaza occupés sont placés sous contrôle militaire. Votée par la France, la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU affirme « la nécessité de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ».

Depuis, la diplomatie française n'a jamais démontré sa détermination à imposer la mise en œuvre des résolutions qu'elle a votées. La Conférence de Paris pour le Proche-Orient dont elle a pris l'initiative n'avait pas inscrit à son ordre du jour les « sujets qui fâchent », comme la question des réfugiés ou le statut de Jérusalem.

**2017.** Le mouvement de solidarité fera de cette année particulière un temps fort pour interpeller le futur chef de l'État : que fera la France pour imposer l'application du droit international, et particulièrement l'application de la résolution 194<sup>3</sup> qui entérine le droit au retour des réfugiés palestiniens ?

1. En 1916, cet accord marquait le dépeçage de l'empire ottoman par la France et le Royaume-Uni.

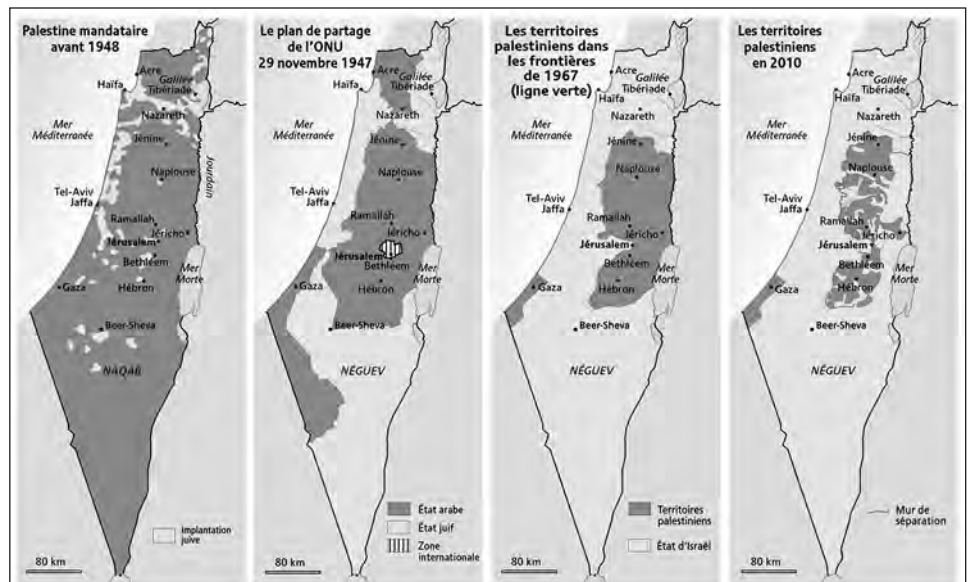
2. Ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne.

3. Votée le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'ONU et réaffirmée chaque année depuis.

*Un demi siècle de grignotage, carte d'après Philippe Rekacewicz, 2011.*

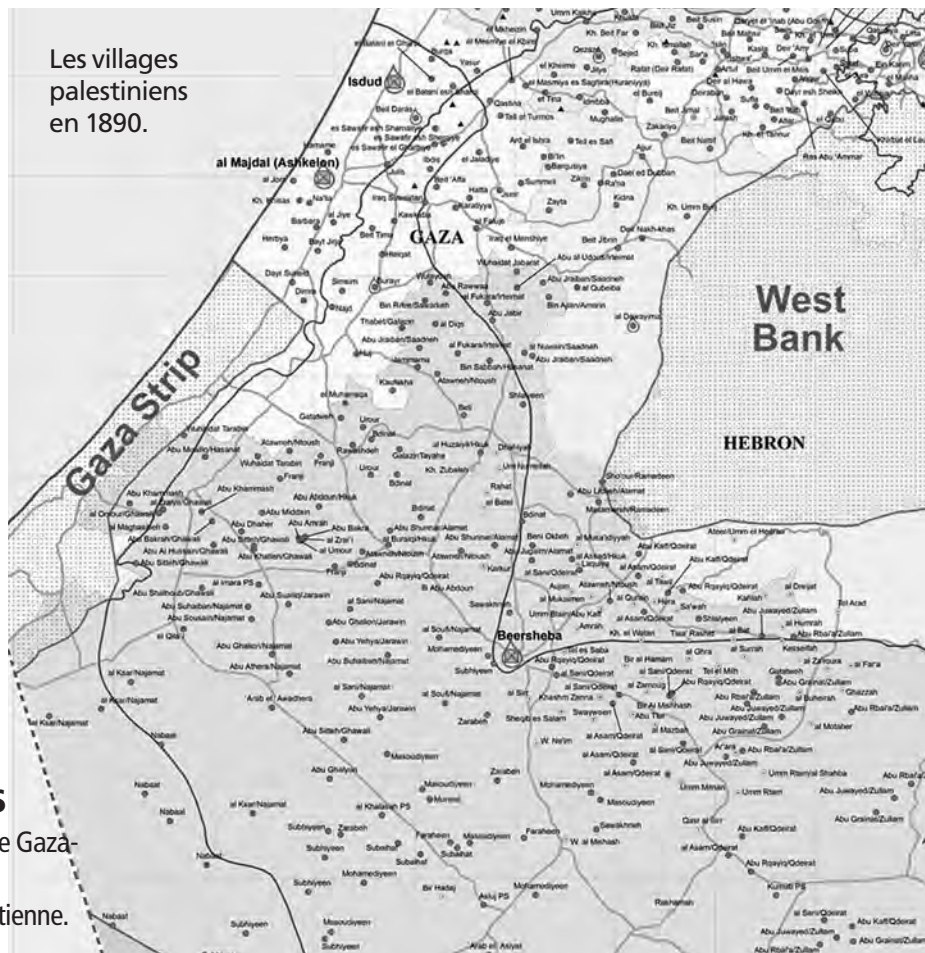
## SOMMAIRE

|                                                                                                            |   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Gaza. Cartes et brève chronologie.....                                                                     | 2 |
| Les réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza .....                                                      | 3 |
| Deux structures sociales du camp de Jalazone (Cisjordanie) soutenues par des groupes locaux de l'AFPS..... | 6 |
| Ahmad Abu Ghoush, témoin de la Nakba : « Notre objectif, le droit au retour » .....                        | 8 |





Les villages palestiniens en 1890.



SOURCE : Palestine Land Society (PLS), carte de Salman Abou-Sitta. 1998.

À CONSULTER :

<http://www.plands.org/en/maps-atlases/maps/gaza-beer-sheba-1948>

<https://visionscarto.net/1948-La-Palestine-des-archives-aux-cartes>

## GAZA-REPÈRES CHRONOLOGIQUES

**1947.** Le Plan de partage attribue la région de Gaza-Majdal-Isdud au futur État arabe.

**1948.** Offensive sioniste contre l'armée égyptienne. Exode des Palestiniens vers le sud.

**1949.** Cessez le feu instituant la « bande de Gaza ».

**1950.** L'UNRWA installe 8 camps pour les réfugiés de la bande de Gaza.

**1956-1957.** Crise du canal de Suez. Première occupation israélienne de Gaza. Massacres à Khan Younis et Rafah.

**1967-1987.** Deuxième occupation israélienne. Résistance armée. Tensions entre nationalistes et islamistes.

**1987.** Première intifada. Commandement unifié du soulèvement, fondation du Hamas.

**1991.** Israël impose un permis individuel de sortie aux travailleurs journaliers et aux étudiants.

**1994.** Accord Gaza-Jéricho. Retour d'Arafat de Tunis et installation de l'Autorité palestinienne.

**2000.** Deuxième intifada. Bombardements du siège de l'A.P. et du Fatah.

**2001-2004.** Tirs de roquettes vers Israël. Répression.

**2005.** Retrait unilatéral de l'armée et des colons israéliens.

**2006.** Le Hamas remporte les élections législatives palestiniennes. Gouvernement Haniyé.

**2007.** Israël décrète la bande de Gaza « territoire hostile » et instaure son blocus.

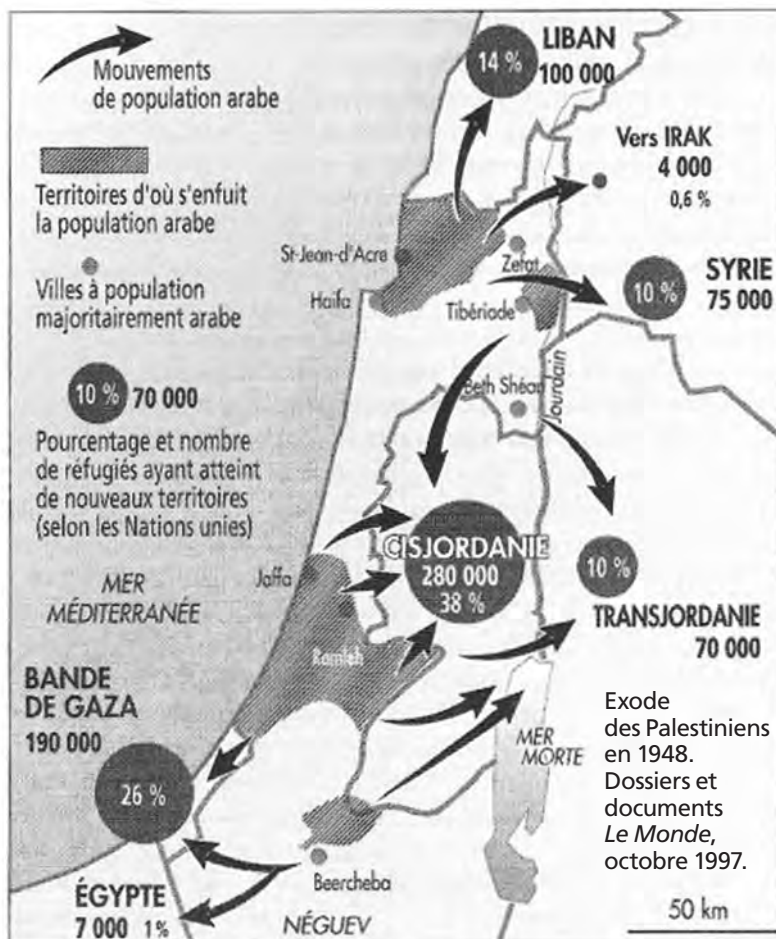
**2008-2009.** Offensive militaire aérienne et terrestre israélienne. Rapport Goldstone.

**2010.** Allègement partiel du blocus.

**2012.** Offensive militaire aérienne israélienne. Tirs de roquettes sur Israël.

**2014.** Du 8 juillet au 26 août, offensive militaire aérienne et terrestre israélienne.

« La bande de Gaza n'existe que par la volonté d'Israël, qui y a refoulé les vagues d'expulsés de 1948 et en a façonné par la guerre les étroites frontières ». Jean Pierre Filiu.







Le photographe palestinien Izz Zanoun expose dans les rues de Jabaliya, sept. 2016.

La « bande de Gaza » est connue comme un des territoires les plus densément peuplés du monde, avec 1,9 million de personnes réparties sur 360 km<sup>2</sup>. Cette densité hors norme (4500 h/km<sup>2</sup>) cache une réalité encore plus inconcevable : 1,3 million d'habitants, soit 72 % de la population, ont le statut de « réfugiés ». Le sort singulier des réfugiés palestiniens, enfermés dans ce petit morceau de Palestine coincé entre l'Égypte et Israël et transformé en « cage à ciel ouvert » depuis le blocus imposé par Israël – et par l'Égypte – en juin 2007, mérite un éclairage particulier.

## LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS DANS LA BANDE DE GAZA

ENTRE 1948 et 1950, par vagues successives, les populations civiles palestiniennes du littoral et du Néguev ont cherché un refuge provisoire vers le sud et vers l'ouest. Dès le début de 1948, elles fuient les attaques armées des milices sionistes, la Haganah et l'Irgoun. Avant le départ du mandataire britannique le 14 mai 1948, 10 000 personnes venant de Jaffa affluent vers Gaza. Une vingtaine de villages palestiniens entre Jaffa et le nord de Gaza sont vidés de leurs habitants et détruits.

### Réfugiés dans leur propre pays, menacés de transfert, déplacés.

Chaque nouvelle offensive des forces de l'État d'Israël qui vient d'être proclamé s'accompagne de l'exode de milliers de civils, recherchant la protection relative de l'armée égyptienne engagée dans la guerre depuis le 15

mai 1948 et se déplaçant plus au sud au fur et à mesure de son retrait. En octobre 1948, durant une trêve, l'armée israélienne atteint le Néguev et contrôle Beer Sheva. Malgré leur résistance, elle procède à l'expulsion systématique des habitants, à Yibna, Isdud, Hamama et plus tard à Majdal. En mars 1949, après la signature des accords d'armistice avec l'Égypte, une nouvelle offensive entraîne le déplacement forcé de populations du Néguev vers Gaza. Près de 3 000 Palestiniens de Jaffa sont aussi transférés vers Gaza. L'Égypte refuse de laisser les réfugiés s'installer sur son territoire. (sources 1 et 2)

Bloqués dans cette Bande de Gaza, ainsi dénommée depuis le cessez-le-feu et confiée à l'administration militaire égyptienne, près de 230 000 Palestiniens déplacés deviennent apatrides. Ils partagent désormais le sort des 80 000 Gazaouis autochtones.

Sur mandat de l'ONU, l'armée égyptienne, la Croix-Rouge et les Quakers leur fournissent une assistance de base.

En 1950, l'UNRWA prend le relais auprès des 240 300 personnes enregistrées et construit huit camps pour les accueillir : du nord au sud, Jabaliya, Shati, Nuseirat, al-Bureij, Deir el-Balah, al-Maghazi, Khan Younis et Rafah. Tous les réfugiés ont considéré qu'ils étaient là provisoirement, même les quelques familles qui possédaient encore de l'argent ont refusé d'acheter un bien.

Les réfugiés vont tenter de reconstituer leur

vie sociale antérieure en se regroupant par grandes communautés et en nommant leur quartier du nom de leur village d'origine. Ils veillent à préserver la mémoire de la Nakba et à transmettre à leurs descendants l'attachement à leur terre. Trois générations après, les habitants des camps se présentent comme « du village de Breyr..., ou Qastina..., ou Hamama ». La proximité de ces villages disparus est la source d'une souffrance psychique aussi douloureuse que l'exil. (3)

Différents gouvernements israéliens ont envisagé l'annexion de ce territoire..., mais vidé de ses encombrants réfugiés. Plusieurs options de transfert vers les pays arabes ont été tentées, mais mises en échec : en 1951 vers le désert égyptien limitrophe avec la Libye, ou vers l'Irak, la Libye et le Sinaï en 1967. (2)

### Gazaouis et réfugiés, un destin partagé mais...

De 1948 à aujourd'hui, Gazaouis et réfugiés partagent une même histoire, tourmentée et tragique. Ils sont placés successivement sous l'administration militaire égyptienne, puis israélienne, puis sous l'administration de l'Autorité palestinienne puis celle du Hamas. Mais toujours sous le contrôle militaire absolu d'Israël.

Ensemble, ils endurent l'occupation, la colonisation (13 colonies juives jusqu'à leur évacuation en 2005), les vagues de répression (arrestations et emprisonnements, démolitions de maisons, exécutions extra-judiciaires, banissements), 13 offensives militaires meurtrières (bombardements, quartiers rasés, anéantissement d'infrastructures), la destruction méthodique de l'économie locale, les bouclages, les couvre-feux, la surveillance de masse par les drones. Et enfin, le blocus total,





*Vue du camp de Jabaliya, au nord-est de la bande de Gaza, en mai 2016. C'est de ce camp que fut déclenchée la première intifada, le 9 décembre 1987. Depuis, il a été particulièrement la cible des attaques de l'armée israélienne à chacune de ses offensives.*

*En juillet et août 2014, en sept occasions distinctes, des écoles ont été touchées par des obus, blessant et tuant des dizaines de civils.*

*Le 31 juillet 2014, le bombardement de l'école de l'UNRWA du camp de Jabaliya, où plusieurs centaines de Palestiniens s'étaient réfugiés, fit 16 victimes. Un « crime de guerre potentiel » selon Amnesty International.*

*Quelques heures auparavant, des enfants jouaient dans la cour...*



imposé depuis 2007 comme punition collective pour avoir porté le Hamas au pouvoir lors des législatives de 2006.

L'histoire de Gaza (1, 4) nous révèle aussi un engagement commun dans la résistance, dès les premières heures : fedayin, syndicalistes, militants politiques de toutes obédiences, membres des comités populaires, manifestants se sont levés pour affronter l'occupation et revendiquer une Palestine libre et indépendante. Qu'ils viennent des camps, de Gaza ville, de Khan Younis ou Rafah, ils ont payé cher leur engagement. Cependant, les violents conflits entre factions politiques palestiniennes ont fracturé l'ensemble de la société palestinienne vivant dans « la bande ».

Les accords intérimaires de paix (septembre 1993) et l'installation de l'Autorité palestinienne à Gaza et Jéricho (juillet 1994) ont effacé les différences de statut entre autochtones et réfugiés sur deux points seulement : le droit à élire leur président et leurs députés, et la reconnaissance officielle de leur appartenance au peuple palestinien. Mais les victimes de la Nakba restent des réfugiés, et la mise en œuvre de leur droit au retour est toujours reléguée... à des négociations ultérieures. Ils constituent 72 % de la population de la bande de Gaza, une large majorité discriminée que son statut désavantage

sur le plan des conditions socio-économiques. Lorsqu'ils sont arrivés en 1948-1949, les Palestiniens de l'exode, ruraux pour la plupart, avaient perdu tous leurs biens et sources de revenu.

**Accès au logement.** En 2016, près de la moitié des réfugiés résident toujours dans les camps, les autres ont pu s'installer dans les localités de Gaza, Khan Younis ou Rafah. Fortes de quatre générations qui cohabitent, les familles des camps connaissent des conditions de vie de plus en plus difficiles : surpopulation, habitat précaire et de mauvaise qualité, manque d'hygiène. Le blocus et les bombardements ont aggravé les conditions de logement : coupures d'électricité, eau contaminée, manque de matériaux de construction

pour réparer ou améliorer l'habitat.

« Entre le 7 juillet et le 26 août 2014, 142 071 maisons de réfugiés palestiniens ont été impactées par les hostilités ; 9 117 ont été totalement détruites, 5 417 ont subi de sévères dommages » rapporte l'UNRWA.

**Accès à l'emploi.** Brutalement désœuvrés, les réfugiés qui affluent en 1948 basculent rapidement dans la prolétarisation. L'économie locale ne peut répondre à la demande d'emploi salarié. Israël, en revanche, va trouver parmi eux une main d'œuvre flexible et bon marché, bien utile pour réguler son économie, dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture.

À partir de 1967 et jusqu'en 1991, les réfugiés ont trouvé en Israël (parfois à proximité de leur village d'origine) une source de revenu non négligeable. En 1974, 34 300 journaliers de Gaza franchissent le passage d'Erez pour gagner un salaire moitié moins élevé que celui perçu par les employés israéliens. (5) L'administration militaire ouvre et ferme les entrées, accorde ou refuse les permis en fonction des besoins des employeurs. Depuis le début des années 2000 et la fermeture prolongée des points de passage, des milliers de journaliers se voient privés de salaire alors que la situation intérieure empire.

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS

| Dans le camp de | en 1948 | en 2015 |
|-----------------|---------|---------|
| Beach (Shati)   | 23 000  | 84 968  |
| Bureij          | 13 000  | 39 578  |
| Deir El Balah   | 9 000   | 21 000  |
| Jabaliya        | 35 000  | 110 000 |
| Khan Younis     | 35 000  | 72 000  |
| Maghazi         | nc      | 29 031  |
| Nuseirat        | 16 000  | 66 000  |
| Rafah           | 41 000  | 104 000 |



En 2015, le taux de chômage parmi les réfugiés vivant à Gaza atteint les 41 %, davantage chez les femmes jeunes. (7, 11)

**Accès à des services financés par l'aide internationale.** Comme tous les Palestiniens enregistrés comme réfugiés, les 1,3 million de réfugiés de la bande de Gaza dépendent de l'UNRWA pour leur quotidien. Ce programme « provisoire » est devenu une véritable institution, censée leur garantir une protection et des services indispensables : scolarité pour tous les enfants (filles et garçons), soins médicaux et soins de santé mentale, aide sociale, micro crédit et assistance d'urgence. Mais cette dépendance vis-à-vis de l'UNRWA, omniprésent sur le territoire, et la prédominance de personnel palestinien dans ses équipes de terrain, est un « marqueur » vis-à-vis du reste de la population gazaouie, qui ne bénéficie pas des mêmes services.

Même si l'UNRWA est parvenu à maintenir ses missions, il n'a pas été épargné par les offensives militaires israéliennes, rappelant aux réfugiés leur précarité. Le blocus a réduit sévèrement l'approvisionnement en denrées alimentaires, médicaments, matériaux et engins de construction, combustibles, et en a considérablement augmenté le coût, entravant sérieusement les activités de l'Office. (6,7) En 2014, les bombardements ont endommagé 83 de ses écoles et 10 de ses centres sanitaires, ciblé des abris d'urgence, tué 11 membres de son personnel. (8, 9)

L'UNRWA a déclaré une situation d'urgence humanitaire dans la bande de Gaza, le 7 juillet 2014, pour rappeler la communauté internationale à

## L'UNRWA À GAZA

12 500 employés  
267 établissements scolaires pour  
262 000 élèves  
21 centres de santé  
16 bureaux de services d'aide sociale  
3 bureaux pour la micro-finance  
12 centre de distribution alimentaire pour  
1 million de bénéficiaires

Données au 31 octobre 2016, source UNRWA

ses obligations et obtenir la levée de nouveaux fonds. Mais le programme Mécanisme pour la reconstruction mis en place a très vite montré ses limites.

### La bande de Gaza, un lieu invivable d'ici 2020 ?

Dans sa lettre adressée le 31 août 2015 au président de l'Assemblée générale de l'ONU, le commissaire général de l'UNRWA, Pierre Krähenbühl assène : « Il n'y aura pas de véritable reconstruction ni d'avenir durable sans une action politique visant à remédier à la cause sous-jacente de cette situation, en particulier le blocus de Gaza et l'occupation ». (9) Son rapport de 2015 souligne la dégradation socio-économique et environnementale de Gaza, dont 65 % de la population de réfugiés dépend désormais de l'aide alimentaire de l'UNRWA, contre 10 % auparavant.

Gaza pourrait devenir « un lieu invivable d'ici 2020 », alerte la Conférence de l'ONU sur le commerce et le développement. Dans son rapport de juillet 2015, la CNUCED affirme que « le peuple palestinien doit défendre son droit fondamental au développement beaucoup plus qu'il n'a besoin de l'aide des donateurs ». (10)

Alors que la première génération

commence à disparaître, la population de réfugiés palestiniens de la bande de Gaza est composée à 42,8 % d'enfants de moins de 14 ans et 29,7 % de jeunes entre 15 et 29 ans. (11) Une jeunesse formée, ouverte au monde grâce à l'Internet, qui se trouve enfermée et sans perspective. Si la levée du blocus venait atténuer la crise humanitaire et rétablir le droit à circuler librement, les réfugiés de la bande de Gaza ne sortiraient de l'impasse politique que dans le cadre d'une résolution globale de la question de la Palestine et de l'ensemble des réfugiés. (12)

**Odile KADOURA**

### NOTES ET SOURCES

1. *Histoire de Gaza*, Jean Pierre FILIU, éditions Fayard, 2012.
2. *Le Pêché originel d'Israël, l'expulsion des Palestiniens revisitée par les nouveaux historiens israéliens*, Dominique VIDAL, éditions de l'Atelier, 2012.
3. *Boire la mer à Gaza, chronique 1993-1996*, Hamira HASS, La Fabrique éditions, 2001.
4. « Gaza l'insoumise, creuset du nationalisme palestinien », Alain GRESH, *Le Monde diplomatique*, août 2014.
5. *Palestine, économie de résistance en Cisjordanie et Gaza*, Antoine MANSOUR, L'Harmattan, 1983.
6. *L'ONU et les réfugiés palestiniens, le rôle de l'UNRWA*, Julia ROY, L'Harmattan, 2016.
7. UNRWA, Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, rapports et statistiques. [www.unrwa.org](http://www.unrwa.org)
8. OCHA, Map Gaza access and closure. Gaza crisis atlas, août 2014. [www.ochaopt.org](http://www.ochaopt.org)
9. ONU, Assemblée générale, documents officiels 70<sup>e</sup> session, 2015.
10. Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien, juillet 2015. [http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/tdb62d3\\_fr.pdf](http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/tdb62d3_fr.pdf)
11. Palestinian Central Bureau of Statistics [www.pcbs.gov.ps](http://www.pcbs.gov.ps)
12. Gaza in context. Video de l'Arab Studies Institute : [www.gazaincontext.com](http://www.gazaincontext.com)

Manifestation de jeunes en 2015 pour l'ouverture du passage de Rafah.



Tunnel du passage d'Erez.



De nombreux groupes locaux de l'AFPS pratiquent une solidarité active. Le groupe de Brest et celui du pays de Morlaix soutiennent chacun l'action d'une association du camp de réfugiés de Jazalone, en Cisjordanie.



## CAMP DE JALAZONE EN CISJORDANIE DEUX STRUCTURES SOCIALES SOUTENUES PAR L'AFPS

**L**E CAMP de Jalazone, situé à 7 kilomètres au nord-est de Ramallah, a été installé suite à la création de l'État d'Israël pour accueillir les populations chassées par les milices sionistes de 36 villages, principalement des environs de Lydda (Lod), ainsi que des régions centrales de la Palestine. Il s'étend sur environ 25 hectares et compte aujourd'hui plus de 16 000 habitants, dont une majorité a moins de 20 ans.

En 1977, la colonie israélienne de Beit El, dominée par un bâtiment militaire, a été installée au-dessus du camp, sur 157 hectares de terres palestiniennes réquisitionnées par l'armée. Elle a bénéficié de larges subsides privés américains, canalisés par une association présidée par David Friedman, l'avocat d'affaires new-yorkais que Donald Trump vient de nommer ambassadeur des USA en Israël.

La plus grande partie du camp de Jalazone a été rattaché à la zone C (Oslo II, 1995), sous contrôle total civil et militaire israélien. Il fait régulièrement l'objet d'intrusions, d'intimida-

tions et d'attaques des colons et des militaires. Dans les deux dernières décennies, le camp a compté une trentaine de « martyrs », des centaines de blessés et de très nombreux prisonniers et détenus. L'aide apportée par l'UNRWA est essentielle, notamment dans le domaine de l'éducation (deux écoles), de la santé (un dispensaire), la voirie et les ordures ménagères.

*Monument aux martyrs de Jalazone.*



Comme dans tous les autres camps en Palestine et ailleurs, la mission de l'UNRWA est fortement restreinte par la stagnation de son budget. L'Autorité palestinienne n'octroie pas de subvention, ce qui contraint les associations à trouver des financements privés ou des soutiens extérieurs : dons individuels dans le camp ou la diaspora, partenariats extérieurs avec des États, des municipalités, des ONG et des associations de solidarité.

L'implication collective des habitants se fait à travers le Comité populaire du camp et des associations qui interviennent dans différents domaines de la vie courante : la réhabilitation des personnes handicapées, la protection civile, des associations de femmes, un centre d'accueil pour les enfants et les jeunes, l'aide aux personnes âgées...

### **Le soutien aux personnes âgées**

Le groupe local de Brest a démarré en 2012 un partenariat avec la Palestinian Aged Friends Charitable Society, qui vient en aide aux personnes âgées de Jalazone. Créée comme comité



en 1997, elle est devenu une association enregistrée en 2008. Son but est de proposer des services de première nécessité aux personnes âgées du camp (et éventuellement celles des villages voisins) et de rompre leur isolement. Une trentaine de bénévoles l'anime, et elle tente d'assurer le salaire à temps partiel d'une infirmière et des personnes qui livrent les repas à domicile. Elle dispose d'un petit local mais pas d'une salle suffisamment grande pour accueillir les personnes âgées et organiser des activités.

Les principaux services proposés par l'association sont le portage de repas à 35 personnes, deux fois par semaine et tous les jours durant le Ramadan, la visite d'une infirmière à domicile, la fourniture de matériels divers et de médicaments que l'UNRWA ne délivre pas, la réhabilitation de logements (peinture et réparation diverses), le soutien psychologique et l'organisation d'activités de loisir.

Une des difficultés que rencontre l'association est le caractère aléatoire du financement, qui l'oblige parfois à réduire ses prestations. L'AFPS de Brest tente d'apporter un soutien pérenne permettant d'assurer les services de première nécessité. Ce projet a également pour but de sensibiliser la population brestoïse et de développer le partenariat franco-palestinien. Afin de renforcer les liens avec l'association et les habitants du camp, et d'assurer le suivi du projet, des membres du groupe local de Brest se sont rendus à trois reprises à Jalazone, dont une fois avec des militants du groupe de Morlaix, en avril 2016.



*Le kinésithérapeute, Fazé, intervient trois fois par semaine au Centre Al Karama, et prodigue des conseils aux femmes âgées pour les aider à mieux gérer les douleurs physiques.*

### **Le soutien aux personnes handicapées**

Le groupe local de Morlaix soutient depuis 2016 l'Association pour la réhabilitation des personnes handicapées, qui fait fonctionner le centre Al Karama dans le camp de Jalazone. Le centre apporte son aide à environ 450 victimes directes ou indirectes des confrontations avec les soldats ou les colons israéliens. Le but de cette structure est l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.

Elle offre une prise en charge pluridisciplinaire et assez globale en fonction des besoins recensés. Cela concerne aussi bien les aides paramédicales (rééducation physique, orthophonie, ergothérapie, fourniture de prothèses et autres appareils de rééducation) que le soutien éducatif et social (réhabilitation et aménagement de logements, aide et écoute envers les familles, activités éducatives, enseignement, loisirs...). Soixante personnes sont directement et réguliè-

ment suivies au centre Al Karama, la demande est croissante, mais le centre manque de moyens et d'espace pour pouvoir en prendre en charge un plus grand nombre. 80 noms sont sur liste d'attente. Au total, ce sont environ 450 personnes qui, à des degrés divers, bénéficient des activités du centre.

L'équipe du centre Al Karama est composée de 4 professionnels spécialisés, aidés par des volontaires bénévoles (3 ou 4 à la fois), souvent des étudiants. Les professionnels ne sont malheureusement pas assez rémunérés. Ils acceptent un salaire réduit, pour permettre au centre de poursuivre ses activités malgré un budget insuffisant. Par exemple, un psychologue qui pourrait gagner 1000 dollars en libéral est payé environ 300 à 400 dollars par le centre.

Le financement du centre est assuré par la communauté locale, avec le soutien des associations gouvernementales palestiniennes ou non gouvernementales (ONG) et quelques dotations d'entreprises privées.

L'AFPS de Morlaix a décidé de participer concrètement à l'aide financière et matérielle du centre Al Karama, sachant que parmi les besoins prioritaires figurent les prises en charge en orthopédie et podo-orthèse, dont le coût est trop élevé pour la plupart des familles. Des demandes de subventions et différentes initiatives ont été lancées pour recueillir des fonds, notamment la vente d'un *Carnet de Voyage en Palestine*, réalisé par l'un des adhérents, et l'appel à une souscription permanente auprès des sympathisants.

**SALIMA**

synthèse des documents fournis par les GL de Brest et de Morlaix.

<https://afpsbrest.wordpress.com/notre-projet-a-jalazone/>  
<https://morlaix-palestine-solidarite.jimdo.com/>



*Des bénévoles de l'association auprès de personnes âgées du camps de Jalazone.*

**Ahmad Abu Ghoush**

## NOTRE OBJECTIF, LE DROIT AU RETOUR

**Dès le 6 juin 1967, l'armée israélienne expulse brutalement les habitants de trois villages de la vallée de Latrun, sur la route de Tel Aviv à Jérusalem, et détruit au bulldozer toutes les constructions. L'espace a été planté d'une forêt aménagée en parc de loisir pour les Israéliens. Ahmad Abu Ghoush habitait Emwas (Emmaüs), un des villages détruits.**

« J'AVAIS 13 ans et demi et je me souviens clairement de ce qui s'est passé. En ce début de juin 1967, les pays arabes se préparaient à libérer la Palestine, mais Israël déclare la guerre le 5 juin. Dès le lendemain, à 5 heures du matin, l'armée israélienne est arrivée par l'ouest et a encerclé notre village avec des tanks. Nous avons compris par la suite que l'armée jordanienne, qui avait une garnison dans notre village, s'était retirée, laissant les habitants sans défense.

« Les soldats israéliens sont entrés dans les maisons, forçant les gens à sortir sans même leur laisser le temps de s'habiller : certains sortaient en pyjama ou sans chaussures. Ceux qui étaient à proximité du monastère de Latrun ont trouvé refuge dans ses caves, mais ils seront repris quelques jours plus tard ; ceux du secteur est se sont enfuis dans les collines aussi loin qu'ils pouvaient mais, dans le village de Yalo, ils se sont trouvés face aux soldats. Nous avons été regroupés sur la grande place et les soldats nous ont donné l'ordre de marcher à l'est, "vers Jeddah en Arabie et sans vous arrêter sinon on vous tue : votre pays, ce n'est pas ici ni en Jordanie, votre pays c'est l'Arabie !" »

« Nous avons marché sur 32 kilomètres, jusqu'à Ramallah, en empruntant les vallées pour éviter les routes et nous éloigner le plus possible des soldats. Ces derniers se sont arrêtés à Betunia, sans entrer dans Ramallah le premier jour. J'étais avec mon père et seulement la moitié de ma famille : ma sœur et son mari nous ont rejoints plus tard. Mon frère aîné, qui était dans l'armée jordanienne, se trouvait près de Jérusalem.

« Nous sommes restés deux mois dans une grande maison qui appartenait au père de Kareem Khalaf, le maire de Ramallah, un ami de la famille. Ceux qui avaient des amis ou de la famille ont pu ainsi trouver à se loger, les autres dormaient dans les



écoles ou les mosquées. « Une semaine plus tard, la radio israélienne a annoncé que les habitants pouvaient retourner au village : mon frère y est allé, mais à Beit Nouba, il s'est trouvé face aux soldats qui commençaient à détruire les maisons. Voilà ce qui est arrivé en ce début de juin : il faisait très chaud et c'était particulièrement dur pour les jeunes enfants. »

La vie reprend malgré tout et les réfugiés s'organisent. « Mon père était maçon et le monastère de Tantur, près de Bethléem, avait avant la guerre un projet de construction. Ils ont décidé de le reprendre et ont fait appel à mon père pour y travailler, cela nous a beaucoup aidé. Quant à moi, je suis parti un an chez un cousin, en Jordanie, après quoi je suis revenu pour achever ma scolarité primaire à Betunia et rentrer dans le secondaire à Ramallah.

« Le premier Comité des habitants, créé en septembre 1967, comprenait un porte-parole de chaque village et avait pour but d'aider les réfugiés, de leur procurer abri et nourriture. En septembre, à la demande de jeunes, on procède à l'élection de délégués au

*« Israël veut toute la terre de Palestine. »*

Comité : mon père sera l'un d'eux. À cette époque, le gouverneur militaire israélien à Ramallah a proposé trois lieux pour reconstruire nos maisons et nous y réinstaller : Betunia, Ramallah et Jéricho. Les trois Comités ont refusé catégoriquement et, pour justifier ce refus devant l'occupant, nous avons usé d'un stratagème en disant que nous ne pouvions décider valablement puisque seulement une petite partie des réfugiés vivait à Ramallah : qu'ils laissent revenir ceux qui étaient en Jordanie et nous pourrions délibérer valablement. C'était bien sûr une tactique : nous voulions revenir sur notre terre, dans notre village et nulle part ailleurs. »

« Maintenant, avec l'expérience et ma connaissance d'Israël, je suis convaincu qu'Israël n'acceptera jamais un accord de paix : Israël veut toute la terre de Palestine. Il ne procède plus comme en 1948 ou 1967, mais il avance par étapes : le contrôle de Jérusalem, la colonisation et le contrôle total de la Cisjordanie. Il défie le monde et le droit international et adopte les concepts et les pratiques du fascisme. La solution à deux États est morte.

« J'étais au Fatah, mais j'ai quitté car ce n'est plus le Fatah des années 1970. La force de notre Comité découle de la neutralisation des contradictions politiques entre les partis. Ce qui nous rassemble, c'est le droit au retour. Nous évitons également l'impact des contradictions familiales sur le Comité. Toute personne qui veut travailler avec nous est la bienvenue, celui qui ne veut pas peut rester en dehors. De cette manière, nous évitons les rivalités internes au sein du Comité.

« Nous sommes également en lien avec d'autres organisations de défense des droits des réfugiés. Je participe à la rédaction d'articles dans le magazine de Badil. Nous avons un gros travail d'explication à faire pour sensibiliser nos jeunes et approfondir leur identité nationale. Le droit au retour est un droit personnel que personne ne peut nous enlever. »

**Propos recueillis par Pierre LEPAROUX**

lors du voyage d'une délégation d'Emmaüs de Pau-Lescar à Emwas, en novembre 2015.

<https://www.badil.org/en/>